

Les medias français ne veulent pas connaître les liens entre passeurs de migrants et ONG

écrit par Chantal | 5 novembre 2022





06/09/21

Le journal allemand *Die Welt* est une institution en Allemagne. Il figure parmi les journaux les plus lus outre-Rhin. Ses articles ont une réputation de sérieux, même auprès de ceux qui ne partagent pas sa ligne éditoriale. L'article qu'a publié le quotidien le 30 août 2021 contient des révélations d'une importance majeure, qui apportent de nouveaux éléments concernant les liens allégués entre les passeurs de migrants et certaines Organisations Non Gouvernementales dont les bateaux croisent en mer méditerranée.

Ojim.fr

30/08/21

Les ONG privées de sauvetage en mer sont sur la corde raide entre l'humanitaire et la criminalité. Autrefois célébrés pour leur travail, il existe aujourd'hui de plus en plus de preuves qu'ils facilitent en fait le travail des gangs de contrebandiers, voire qu'ils coopèrent avec eux.

Il fut un temps où les médias italiens célébraient les sauveteurs en mer publics et privés comme des "héros" et des

“anges des mers”. En 2017, cette humeur positive a changé. Ils ont commencé à dénoncer les navires de sauvetage comme “Sea-Watch” ou “Alan Kurdi” comme des “taxis en mer” et des “co-tugs”. Une conséquence de ce changement climatique : les procureurs ont commencé à poursuivre les sauveteurs en mer privés cette année.

Entre 2017 et février 2020, les procureurs italiens ont ouvert 18 enquêtes pour aide et encouragement à la migration illégale contre des capitaines, des membres d'équipage et des agents d'ONG. Selon une étude réalisée par les politologues italiens Eugenio Cusumano et Matteo Villa, toutes les procédures, sauf une (Jugend Rettet), ont été abandonnées – par manque de preuves, en raison des motifs humanitaires des sauveteurs et, dans deux cas, en échange de lourdes amendes de 300 000 euros.

De cet équilibre procédural, les politologues Cusumano et Villa ont conclu que les opérations de sauvetage des ONG ont été injustement “criminalisées”. C'est une conclusion hâtive. Car les attitudes peuvent aussi être dues à des enquêtes trop courtes et superficielles.

En effet, après avoir terminé leurs études, la police et les procureurs ont mené des enquêtes plus intensives et approfondies dans deux affaires. En mars 2021, le parquet de la ville sicilienne de Trapani a inculpé 21 membres des équipages des navires “Iuventa”, “Prudence” et “Vos Hostia” ainsi que des chefs d'équipe et des responsables des ONG Médecins sans frontières et Save the Children, soupçonnés d'avoir aidé et encouragé l'immigration clandestine, dont sept Allemands.

En septembre 2020, la police de Mytilini, en Grèce, a publié dans un communiqué de presse un “dossier judiciaire” en vue d'une mise en examen. Elle accuse les ONG Mare Liberum, Sea-Watch, Forschungsgesellschaft Flucht und Migration et Josoor International Solidarity, entre autres, de former une organisation criminelle qui aurait favorisé le passage en

fraude d'un "grand nombre" de réfugiés dans 32 cas. Sur les 35 accusés, 26 sont allemands. Les deux procédures se fondent pour la première fois sur plusieurs années d'enquêtes et d'évaluations.

Les autorités italiennes avaient mis sur écoute le pont du navire "Iuventa" de l'ONG Jugend Rettet et intercepté les communications. Un enquêteur sous couverture était en service sur le "Vos Hostia". "Il y avait des transferts de réfugiés convenus entre les aides et les passeurs", déclare le procureur responsable Maurizio Agnello au "Zeit", qui a été autorisé à voir les documents d'enquête.

Indices de suspicion : un trafiquant d'êtres humains présumé aurait navigué sans encombre de la Libye vers l'Italie sur le "Vos Hostia" avec les réfugiés pris à bord, sans que le capitaine n'en informe la police ; selon les documents, il est question d'un "chef de mission" nommé Hellen en Libye. Dans une conversation enregistrée du bureau italien de MSF, son responsable déclare : "Hellen a besoin d'un agent de liaison à Catane (ville portuaire de Sicile, ndlr). Il ne doit y avoir aucun lien entre la Libye et le navire."

L'explosivité criminelle du contact souhaité était claire pour les personnes concernées : "Sur les conseils de l'avocat, nous devons couper tout lien entre le navire et la Libye." D'après les dossiers d'enquête, les équipages des navires des ONG ont à plusieurs reprises permis à de soi-disant pêcheurs de moteurs de démonter les moteurs des bateaux de réfugiés et de récupérer des gilets de sauvetage pour les réutiliser – pour le compte de passeurs ou pour les vendre sur les côtes libyennes.

Le capitaine hambourgeois du "Iuventa" de l'époque, Dariush Beigui, a nié à "Die Zeit" avoir "jamais travaillé avec des contrebandiers". L'ONG Jugend Rettet accuse le parquet italien d'une "campagne de diffamation et de criminalisation par la

politique et les médias”.

Un changement de communication observé par l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex en 2016 témoigne également d'une coopération plus étroite entre les sauveteurs et les passeurs. Le nombre d'opérations de sauvetage déclenchées par des appels de détresse SOS adressés au centre italien de coordination des secours maritimes à Rome (MRCC) est tombé à un peu moins de 10 % à cette époque, tandis que la part des opérations menées par des ONG sans appel de détresse a augmenté pour atteindre plus de 40 %. Le contexte présumé : les passeurs ont pu préparer les traversées grâce à des traceurs de navires disponibles gratuitement. Grâce à des applications de recherche de navires comme “Vessel Finder”, n'importe quel passeur, mais aussi n'importe quel réfugié, peut désormais savoir où se trouve un “Alan Kurdi” ou un “Open Arms” à tout moment.

“Avant que nous prenions la mer”, a déclaré un réfugié nigérian à un fonctionnaire de Frontex lors d'un entretien de débriefing en février 2020, “les passeurs et les migrants savaient où se trouvaient les navires des ONG.” Pendant le voyage, ils auraient appelé le capitaine de l'“Ocean Viking” via le numéro du navire ou le numéro du service mobile de radio maritime. Selon les observations d'un officier des garde-côtes libyens, certains sauveteurs privés en mer ont allumé de grands projecteurs la nuit à cette époque – afin d'être plus visibles pour les contrebandiers sur la côte et de fournir une aide à l'orientation pour les réfugiés sur l'eau.

La procédure en Grèce repose sur plusieurs mois d'enquête menée par la police de Mytilini et plusieurs agences de sécurité, dont les services secrets grecs. Deux enquêteurs sous couverture qui s'étaient mêlés aux réfugiés en Turquie avant qu'ils ne traversent vers Lesbos se sont avérés être une source particulièrement fructueuse.

En résumé, les conclusions de la police à ce jour : des

membres d'ONG auraient informé les trafiquants des mouvements des garde-côtes grecs et des réfugiés des points de rassemblement sur les plages turques, des heures de départ vers Lesbos, de l'emplacement des navires des ONG afin qu'ils puissent passer un appel d'urgence à proximité, et des endroits où ils pourraient débarquer à Lesbos. Selon le communiqué de presse de la police de Mytilini, il est même arrivé que "l'application téléphonique ait entravé ou mal dirigé les opérations des bateaux des garde-côtes grecs pendant la traversée des réfugiés".

Selon les journaux grecs, le navire allemand "Mare Liberum" aurait joué un rôle clé dans ces activités, notamment parce qu'il a intercepté et enregistré le trafic radio des garde-côtes grecs. "Porter de telles accusations contre Mare Liberum est complètement inventé et sert manifestement à nous faire fuir en tant que témoins des violations systématiques des droits de l'homme à la frontière de l'UE", s'indigne Hanno Bruchmann, membre du conseil d'administration. L'association Sea-Watch se plaint d'une "tentative systématique d'intimidation et de criminalisation des organisations de défense des droits de l'homme".

Dans les procédures pénales italienne et grecque, il n'y a eu jusqu'à présent ni audience ni verdict. Donc, rien n'a encore été prouvé. Il est tout à fait possible que la procédure se termine à nouveau par un non-lieu ou un acquittement. Toutefois, le poids des preuves circonstanciennes que la police et le ministère public ont recueillies et rendues publiques à l'encontre de sept ONG au total, ainsi que les conclusions de Frontex tirées des entretiens de suivi avec les réfugiés, tendent à suggérer le contraire. Dans le domaine du sauvetage maritime privé, la frontière est mince entre l'aide humanitaire et l'aide à l'immigration clandestine. L'excès de zèle moral peut facilement conduire à violer les lois au service de l'humanité dans des cas individuels.

Le fait que, dans l'affaire pénale italienne, un tiers des

accusés soient des ressortissants allemands et, dans l'affaire grecque, jusqu'à trois quarts, montre que l'Allemagne n'a pas seulement le cœur de samaritain le plus large lorsqu'il s'agit d'accueillir des réfugiés et des migrants, mais qu'elle a sans doute aussi joué le rôle de chef de classe parmi les sauveteurs en mer.

Sur les 15 ONG qui ont acheté ou affrété des navires pour le sauvetage en mer en 2017, près de la moitié (47 %) étaient basées à Berlin à l'époque. La ville était alors, du moins temporairement, le centre du sauvetage maritime privé international. On peut en être fier, comme la chef de file des Verts, Katrin-Göring-Eckardt, qui a un jour fait l'éloge des Allemands au Bundestag comme "champions du monde de la serviabilité et de la philanthropie". Mais on peut aussi se demander pourquoi l'Allemagne doit toujours assumer un rôle moral particulier en Europe.

[Welt.de](https://www.welt.de)

<https://www.fdesouche.com/2022/11/04/liens-entre-passeurs-de-migrants-et-ong-les-revelations-explosives-du-journal-allemand-die-welt-ninteressent-pas-les-medias-francais-maj/>